

# Programme de législature 2026–2031

## PRÉAMBULE

Le Conseil communal est très heureux de présenter son programme de législature pour les années 2026 à 2031. Plusieurs séances de réflexion et de discussion au sein du nouvel exécutif élu ont permis de fixer les objectifs et les priorités que nous souhaitons réaliser au cours de ces cinq prochaines années.

Pour mémoire, la commune de Cugy, composée des deux villages de Vesin et de Cugy, est connue sous sa forme actuelle depuis 2005. Depuis cette période, notre population a augmenté de presque 900 habitants et compte aujourd'hui bientôt 2 100 habitants.

Il est de notre devoir d'accompagner au mieux ce développement. Une commune qui grandit, ce sont des infrastructures à adapter, une mobilité à repenser et des services communaux à renforcer.

Les réalités financières sont également là pour nous rappeler qu'il est de plus en plus difficile de concilier notre développement propre avec les charges liées et incompressibles qui ne manquent pas d'augmenter.
En parallèle à ce développement, il nous tient à cœur de conserver notre identité villageoise, de faire vivre notre commune et d'encourager nos sociétés locales à continuer d'agrémenter notre vie sociale et culturelle.
C'est donc avec enthousiasme et beaucoup d'humilité que le nouveau Conseil communal s'est mis à l'ouvrage pour présenter ce programme de législature, tout en poursuivant l'objectif d'œuvrer pour le bien commun.

Le Conseil communal

## NOS PRIORITÉS

### 1 Une commune proche de ses habitants

La cohésion sociale et le soutien à la population constituent un axe important. La commune souhaite renforcer le lien entre les autorités et les habitants en améliorant la transmission de l'information. Une réflexion sera également menée sur la vie associative, culturelle et sociale.

OBJECTIFS

- **Améliorer l'accès à l'information.**
- **Déterminer le soutien aux familles en matière d'infrastructures.**

### 2 Des services communaux efficients

Le Conseil communal souhaite garantir la continuité et la transmission du savoir dans le cadre de la gestion de son personnel.

OBJECTIFS

- **Réorganiser l'administration communale en fonction des futurs départs à la retraite.**
- **Repenser l'organisation des services communaux.**
- **Réviser les cahiers des charges du personnel communal.**

## 3 Un environnement public respectueux

Face à une légère recrudescence des incivilités — déprédation de mobilier urbain et de bâtiments publics, déchets sauvages, non-respect des règles de vie élémentaires — la commune souhaite endiguer cette problématique.

OBJECTIFS

- **Installer des caméras de surveillance dans des endroits stratégiques.**
- **Réglementer l'utilisation des parkings communaux.**

## 4 Une mobilité plus sûre et un environnement de qualité

Les différentes mesures de mobilité devront être priorisées et réalisées en fonction de la plus-value qu'elles apportent et des moyens à disposition.

OBJECTIFS

- **Mettre en place des zones à vitesse limitée.**
- **Améliorer les itinéraires de mobilité douce.**

## 5 Une commune dynamique et économiquement attractive

Le Conseil communal souhaite favoriser le développement économique de notre localité. L'objectif est de contribuer à promouvoir une commune vivante, attractive et disposant d'une activité économique variée.

OBJECTIFS

- **Veiller à développer une offre diversifiée d'entreprises, de commerces et de services.**

## 6 Une commune qui accompagne son développement

La commune entend développer ses infrastructures et les adapter afin de répondre aux besoins de la population, tout en définissant les affectations futures de ses bâtiments et de son patrimoine.

OBJECTIFS

- **Continuer le développement du projet de la nouvelle école primaire.**
- **Encourager la construction de logements en faveur des aînés.**
- **Reprendre les réflexions sur le devenir de l'Hôtel de l'Ange.**
- **Participer aux réflexions sur le réaménagement du plateau de la gare.**
- **Mettre en route la révision du plan d'aménagement local (PAL).**